

**CONTRAT DE FILIERE HORTI-PEPI 2022**  
**Communiqué de presse**  
**COMITE DE FILIERE HORTI-PEPI 28 septembre 2022**  
**AgroCampus St Germain-Chambourcy**

« Climat et biodiversité : Le végétal dans la transition urbaine » c'est la thématique sur laquelle la filière horticole Ile-de-France a échangé lors du Comité de Filière Horti-Pépi, le 28 septembre 2022.

Financé par le Conseil Régional IDF, animé par la Chambre d'Agriculture de Région IDF en relation avec ASTREDHOR (Institut Technique de l'Horticulture) le Contrat de Filière Horti-Pépi a pour objectif d'accentuer les échanges et relations entre les membres de la filière Horticole de l'amont à l'aval, et de structurer la filière. Aussi le sujet de la place du végétal dans la lutte contre le réchauffement climatique a fait le consensus et a attiré environ 70 participants dans l'amphithéâtre d'AgroCampus Saint Germain-Chambourcy (78).

Collectivités, communautés de communes, concepteurs, paysagistes, fournisseurs, producteurs, étudiants ont pu suivre la table ronde composée de 4 intervenants et animée par Olivier Fouché, ASTREDHOR- Florysage.

La question de la continuité écologique est une problématique majeure en milieu urbain dense. Aussi pour développer la biodiversité, il faut travailler sur des « confettis » écologiques, choisir des gammes adaptées et cohérentes (pas de plantes invasives). Le « Végétal Local® » n'a sa place que dans certains aménagements (exemple renaturation de friches). Pour lutter contre les îlots de chaleur, les végétaux méditerranéens ou de climat aride ne sont pas intéressants car ils ne transpirent pas ; c'est l'eau évaporée dans l'air par les plantes qui lutte efficacement contre les îlots de chaleur. Ainsi la désimperméabilisation des sols, la gestion de l'eau (stockage temporaire et irrigation les 2 premières années de plantation) sont des éléments primordiaux à prendre en compte dans les aménagements. Au cours des échanges, Christine VASSILIADIS a notamment évoqué les éléments indispensables pour une pédagogie adaptée auprès des jeunes et personnes en reconversion, futurs acteurs du paysage (concepteurs, aménageurs, entreprises assurant l'entretien) aux nouveaux enjeux du végétal. Pour elle, nous avons des outils pour créer des espaces qui allient la beauté d'un jardin à la création d'écosystèmes fonctionnels pour soutenir la biodiversité, il est urgent de les mettre en place ! Helene MARTIN QUENEHEN a mis en avant comment, au sein de son entreprise de paysage, les aménagements sont pensés pour favoriser la biodiversité tout en minimisant le besoin en entretien. Pierre MIGNÉ a, quant à lui, expliqué comment la production travaille les végétaux en favorisant la biodiversité fonctionnelle et en minimisant les intrants (phytosanitaire, eau...), mais aussi comment elle fait évoluer les gammes en cultures et les modes de production afin de répondre aux nouveaux besoins et enjeux du marché. Enfin Jonathan FLANDIN a mis en avant les éléments importants qui permettront aux jardins créés aujourd'hui de perdurer demain, tout en répondant au service qu'on leur demande de lutte contre les îlots de chaleur, augmentation de la biodiversité, adaptation aux écarts climatiques.

La matinée s'est poursuivie par la présentation des programmes d'actions du Contrat de Filière 2022-2024 avec un focus sur celles en cours pour 2022. Isabelle Vandernoot, conseillère pépinière à la Chambre d'Agriculture de Région IDF et animatrice du Contrat de Filière et Agnès Langlois, directrice Astredhor Seine Manche ont exposé les actions d'animation de la filière mises en œuvre afin de renforcer les relations commerciales entre les donneurs d'ordres publics et privés franciliens et les producteurs (présence sur des salons, animation de conférences, annuaire des pépiniéristes et horticulteurs, cartes interactives...) ainsi que les actions de promotion réalisées par Ile de France Terre de Saveurs mettant en avant la filière horticole et sa production locale.

Madame Vandernoot a poursuivi en dévoilant les actions de conseils individuels et collectifs mises en œuvre par la Chambre d'Agriculture pour les entreprises horticoles et de pépinière. Ces actions visent notamment à faire évoluer les pratiques et les gammes en vue d'améliorer la performance économique des entreprises tout en répondant aux nouveaux enjeux de re-végétalisation et d'adaptation au changement climatique.

Enfin, Camille Soulard, responsable d'expérimentation Astredhor, a fait un focus rapide sur les 4 programmes d'expérimentation réalisés en Ile de France ; les participants étant invités à suivre le descriptif détaillé des programmes l'après-midi même lors de la Journée Technique Expérimentale sur la station Seine Manche de Saint Germain en Laye.

Mme LACROUTE, vice-présidente du Conseil Régional IDF chargée de l'Agriculture et de l'Alimentation a conclu la matinée en rappelant le fort soutien du Conseil Régional auprès de la filière Horticoles francilienne, avec un budget global d'aide sur le nouveau contrat de filière 2022-2024 voté en juillet en commission permanente du Conseil Régional de 525 000 € (en hausse de 10 000€/an). Elle a également mis en avant la volonté de travailler ensemble afin de développer l'accès des marchés régionaux à la profession.

Intervenants de la table ronde :

- Christine VASSILIADIS Responsable pédagogique LP ECOPUR Université Paris Saclay
- Helene MARTIN QUENEHEN Créatrice de VIVERT Paysage (78)
- Pierre MIGNÉ – Chargé de mission Pépinières ALLAVOINE (91)
- Jonathan FLANDIN – Écologue Agence Régionale de la Biodiversité



*Rédaction Isabelle Vandernoot – conseillère pépinière à la Chambre d'Agriculture de Région IDF et animatrice du Contrat de Filière Horti-Pépi*